

Communiqué de presse

Transméa, 5 ans de succès mais pas assez copié

A l'époque où pour la première fois, le rôle de l'économie sociale est reconnu à travers la création d'un Ministère qui lui soit dédié, Transméa, concept toujours unique en France et en Europe, entre dans sa cinquième année d'existence. Fruit d'une collaboration exemplaire entre une région, les partenaires du mouvement coopératif et les grands acteurs de l'économie sociale et solidaire, **Transméa se positionne comme la seule société de capital-risque dédiée à la reprise d'entreprise par les salariés (RES)** et prouve concrètement que mettre l'humain au cœur d'un dispositif :

- crée de l'emploi,
- assure la pérennité de l'entreprise,
- résout des sujets cruciaux aujourd'hui tels la transmission et le maintien d'un savoir-faire en France.

Transméa démontre surtout qu'il est possible de conserver la maîtrise de son destin, sa liberté d'investir : un modèle que d'autres territoires tardent pourtant à s'approprier.

Entre 2011 et 2013, en France, 450 000 entreprises auront vu leurs dirigeants partir à la retraite. Et ne serait ce qu'en Rhône-Alpes, près de 15 000 entreprises sont d'ores et déjà identifiées comme « à reprendre » à horizon 2015... Un sujet que les acteurs régionaux ont mis au cœur de leurs préoccupations avec la création en 2007 d'un outil financier véritablement différent.

Née d'une double volonté, politique et économique, Transméa est le fruit de l'alliance entre :

- **le mouvement coopératif, représenté par l'Union Régionale des SCOP Rhône-Alpes**, seul opérateur en matière de reprise d'entreprises par les salariés et véritable accompagnateur de dirigeants, et qui s'est doté, d'outils financiers tels **SEP** (Scop Entreprises Participation) et **Socoden** (Société coopérative de développement et d'entraide) lui permettant d'aider aux financements des coopératives adhérentes.
- **la Région Rhône-Alpes**. Fortement engagée sur l'économie sociale et la reprise d'entreprise par les salariés, la Région a été le premier des partenaires de Transméa à se mobiliser pour assurer la réussite de cet outil en investissant 1 million d'euros.
- **la Caisse des Dépôts et Consignations**. En soutenant Transméa et la problématique de la reprise / transmission d'entreprises par leurs salariés, celle-ci complète une présence active sur le marché du capital investissement régional,
- **le Crédit Coopératif**. Premier partenaire bancaire des Scop à s'être impliqué dans Transméa, il apporte compléments financiers en prêt bancaire moyen et long terme et accompagnements à court terme,
- **la Macif Rhône-Alpes**. Mutuelle d'assurance construite sur un mode de gouvernance géré par ses sociétaires, la Macif s'associe à de nombreuses actions sociales et sociétales sur son territoire dont Transméa en est l'exemple,
- **la NEF**. Société coopérative de finances solidaires, elle se positionne dans le mouvement des banques éthiques et alternatives et se devait de participer à cette innovation dans le domaine du Capital-Transmission.

Transméa s'adresse aux entreprises saines ou en redressement judiciaire et dont le siège est en Rhône-Alpes.

Plus qu'un fonds d'investissement actif (elle s'est dotée de 5,5 millions d'euros de fonds propre dès son démarrage) elle peut ainsi :

- s'engager pour des projets de 20 000 à 300 000 €,
- aider les repreneurs à la recherche de fonds propres complémentaires,
- accompagner les dirigeants (suivis post reprise réguliers, programmes de formation...)

En 5 ans, et malgré un démarrage ralenti pour cause de crise économique, son bilan est une réussite :

- 31 montages réussis, dont 22 transmissions et 9 reprises d'entreprises en difficultés au tribunal de Commerce,
- 367 emplois sauvés,
- 1,54 millions d'€ de prises de participations, dont 565 000 € d'engagements financiers sur le seul premier semestre 2012 sur 6 nouveaux dossiers,
- un plan de financement total de près de 9 millions d'euros.

Rhône-Alpes est aujourd'hui identifiée comme la région la plus attractive pour son dynamisme et sa qualité de vie et Transméa est une nouvelle preuve de son efficacité. Même si cela semble « normal » pour un territoire qui demeure le berceau de l'économie sociale, Transméa démontre qu'il est encore et toujours possible d'innover.

En 2012, l'initiative obtient une nouvelle reconnaissance et intègre, aux côtés des acteurs traditionnels de la transmission*, « Transmet'RA » un dispositif de sensibilisation des cédants à la reprise d'entreprises par les salariés, animé par la CGPME.

Contacts presse :

Dépêches

Béregère Vital / Florence Le Berre

Tél : 04 37 49 02 02

Mail : depeches@depeches.fr

* Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie, Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, Ordres des experts-comptables, avocats et notaires.

L'Union Régionale des SCOP Rhône-Alpes

L'Union Régionale des SCOP est une association inter-professionnelle qui fédère, représente, appuie et conseille les 326 entreprises coopératives (SCOP et SCIC) de Rhône-Alpes et leurs 5 000 salariés, à travers une multitude de moyens humains, institutionnels et financiers.

Elle veille à la promotion de l'entrepreneuriat coopératif, à la connaissance mutuelle et à l'échange entre coopératives. Elle accompagne les porteurs de projets à la création, la reprise, la transmission d'entreprise sous statut coopératif et la transformation d'association.

Afin de mener ces objectifs à bien, l'Union Régionale des SCOP propose un accompagnement complet lors de toutes les étapes du projet : elle prodigue son expertise pour valider l'idée et sa faisabilité, pour répondre aux questions juridiques et finaliser chaque détail de la vie coopérative à venir, et ce aussi bien pour des créations d'entreprise, des reprises, transmissions ou changements de statut juridique. Elle dispose également d'outils financiers qui lui sont propres, permettant un apport supplémentaire si besoin est.

Pour chaque SCOP adhérente, l'URSCOP met à disposition ses outils de gestion et assure un suivi permanent, délivrant une fonction de conseil et d'appui, et proposant des solutions financières pertinentes lorsque c'est nécessaire. Ses consultants répondent présents à chaque sollicitation pour inscrire durablement les valeurs coopératives dans le paysage économique.

Socoden

Le Mouvement des Scop s'est doté d'outils financiers, adossés aux Comités d'engagements financiers régionaux (CEFR), destinés aux Sociétés coopératives et participatives en création, en développement, en transmission/transformation ou en difficulté. Socoden (Société coopérative de développement et d'entraide), holding financière du Mouvement des Scop, propose des financements en prêts participatifs aux coopératives adhérentes de la CG Scop. Sa filiale Sofiscop et sa filiale Sofiscop Sud Est sont les établissements de caution mutuelle du Mouvement. Ils garantissent les prêts moyen terme ou les crédits baux accordés aux Scop par le Crédit Coopératif. Sa filiale Scopinvest permet d'intervenir sur des financements plus longs en titres participatifs et obligations convertibles. Dans le cadre de son activité de holding financière, Socoden est le plus important partenaire financier de Transméa en ayant souscrit 1,4 M€ de son capital pour 40 % du capital depuis novembre 2007. Aujourd'hui, Transméa et Socoden ont co-investi dans 31 Scop ou Scic pour créer ou maintenir localement 367 emplois.

Région Rhône-Alpes



Rhône-Alpes, Région sociale et solidaire, soutient la reprise d'entreprise par les salariés

A travers sa Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation pour 2011-2015, Rhône-Alpes s'engage pour le développement d'une dynamique solidaire sur son territoire et réaffirme son soutien à l'économie sociale et solidaire. La reprise d'entreprise par les salariés est un outil privilégié de cette politique. A travers son appui à Transméa, Rhône-Alpes a été la première Région à s'engager aussi fortement sur la reprise d'entreprise par les salariés.

Avec 23 000 associations, coopératives et mutuelles et 10 % de l'emploi régional, l'économie sociale et solidaire représente certes une économie à part entière, mais surtout un vivier d'initiatives porteuses d'innovation et de création d'emplois.

En 2010, la Région a consacré 2 M€ pour soutenir cette économie prometteuse pour le développement régional. De 2005 à 2010, la Région Rhône-Alpes a mobilisé 10M€ pour l'économie sociale et solidaire.

Elle apporte une aide globale au secteur à travers le contrat économique sectoriel Economie Sociale et Solidaire ; elle encourage les initiatives sociales et solidaires à travers la gamme iDéclic Solidaire ; elle soutient la reprise d'entreprises par les salariés à travers Transméa, le premier fonds d'investissement dédié à cette thématique en France, doté de 5,5 M€ dont 1 M€ de la Région.

Premier partenaire à s'engager dans Transméa, la Région s'est fortement mobilisée aux côtés de l'URSCOP pour assurer la réussite de la mise en place de cet outil et avoir un effet de levier sur d'autres partenaires. La Région soutient également la reprise d'entreprise par les salariés à travers une action de promotion menée dans le cadre du contrat économique sectoriel Economie Sociale et Solidaire.

Au terme de ces 5 années, la Région a soutenu, à travers Transméa, 31 projets de reprise d'entreprise par les salariés, ce qui correspond à 367 emplois sauvegardés et 1,5 M€ investi.



La Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts a souhaité aujourd'hui apporter, aux côtés de la Région Rhône-Alpes, de l'IDES et des principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire, son soutien technique et financier pour un montant d'un million d'Euros dans la création d'un nouveau fonds nommé TRANSMEA.

La Caisse des Dépôts a souhaité soutenir ce projet innovant et prendre une part active à la mise en place de nouveaux mécanismes susceptibles de répondre au mieux aux besoins identifiés au niveau local sur la problématique croissante de la reprise / transmission d'entreprises par leurs salariés.

Ce nouveau fonds permet de compléter la palette de moyens d'actions en faveur de l'économie sociale et solidaire. Cette aide au développement économique vient compléter une présence sur le marché du capital investissement régional où la caisse des dépôts est le premier contributeur.

A ce titre, la caisse des dépôts investit dans 10 fonds régionaux en Rhône Alpes dont le total des fonds gérés représente 157.1M€.

Cette action a pour but de développer ce segment de marché pour assurer une croissance durable et équitable des entreprises et par la même occasion participer au développement économique des territoires.

Les multiples interventions de la caisse des dépôts, comme par exemple le Fonds de Cohésion Sociale, dont l'Etat lui a confié en 2005 la gestion, ou encore sa présence au capital d'autres acteurs financiers majeurs du secteur de l'économie sociale et solidaire comme Rhône développement initiatives, les autres fonds territoriaux de France active, Sogama Crédit Associatif, ainsi que l'IDES, permettent de soutenir le développement, la transmission des PME et l'innovation.

La Caisse des Dépôts, en étroite partenariat avec l'Etat, les collectivités locales et les réseaux de la création d'entreprise, œuvre en faveur de la structuration et du développement de l'économie sociale et solidaire dont TRANSMEA est un nouvel outil.

Ce soutien permet d'accélérer l'accompagnement et le financement de projets créateurs d'emplois et s'intègre complètement dans l'exercice des missions d'intérêt général que confie l'état et les collectivités à la Caisse des Dépôts. »

Crédit Coopératif



Banquier partenaire des SCOP

Le Crédit Coopératif est très naturellement présent dans Transméa depuis sa création.

Lui-même créé par des coopérateurs, il a 120 ans d'histoire partagée avec les entreprises coopératives et il est actuellement le premier partenaire bancaire des SCOP, CAE (coopératives d'activités et d'emplois) mais aussi de SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) ; ses liens étroits avec elles et avec leurs organisations, nés de leurs origines communes, se situent au niveau de la Confédération Générale des SCOP (CG SCOP) - qui siège à son Conseil – et avec les Unions Régionales, comme le rend possible sa nature de banque nationale.

Depuis plus de 10 ans, une charte porte leur volonté commune de favoriser les créations, le développement, les transmissions ou reprises d'entreprises sous forme de SCOP. Des outils financiers spécifiques ont été créés dont Sofiscop et Sofiscop Sud-Est, sociétés de caution mutuelle du Mouvement qui sont des établissements associés au Crédit Coopératif.

Plus largement, le Crédit Coopératif bénéficie d'une expertise reconnue en conseil et accompagnement bancaire des PME-PMI, au quotidien ainsi que sur des métiers spécialisés comme l'ingénierie financière et les interventions en fonds propres. Il a des équipes dédiées et des partenariats, en particulier avec le groupe Esfin-Ides. Il est engagé dans de nombreux outils d'accompagnement, dans les territoires, des entreprises de l'économie réelle afin de faciliter leur développement.

Actionnaire historique de Transméa, le Crédit Coopératif s'implique directement en faveur des entreprises par une présence active aux comités d'engagements qui décident des prises de participation sur les dossiers présentés ainsi qu'aux comités de pilotage stratégique. Sur les 5 années d'activité de nombreuses entreprises soutenues par Transméa, ont trouvé un complément de financement auprès des agences Crédit Coopératif de la région Rhône-Alpes, en prêt bancaire moyen et long terme ou par des accompagnements en court terme.

Le Crédit Coopératif, banque coopérative à statut de banque populaire, concilie les atouts d'une banque proche de ses sociétaires et ceux d'un grand groupe, le Groupe BPCE, dont il est l'une des sociétés mères avec une mission spécifique en matière d'économie sociale.

Banque coopérative, son capital est majoritairement apporté par ses clients. Ses sociétaires sont essentiellement des personnes morales. De plus en plus de particuliers le rejoignent, attiré par sa vision de son métier que, très attaché aux principes coopératifs, il s'attache à exercer au service d'une économie responsable des personnes et de leur environnement.



MACIF Rhône-Alpes

Il y a cinq ans, le Groupe Macif s'est engagé aux côtés de Transméa, premier fonds Français d'investissement dédié à la reprise d'entreprises par les salariés.

LE GROUPE MACIF ACTEUR MAJEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE

Entreprise socialement responsable portée par des valeurs de partage, d'humanisme et de solidarité, la Macif place le lien social au coeur de ses préoccupations. Mutuelle d'assurance sans intermédiaire, elle se distingue par son mode de gouvernance : aucun capital à rémunérer, elle n'appartient ni à des actionnaires, ni à l'Etat, mais à ses sociétaires. Sa force réside dans sa gouvernance, son pluralisme et sa régionalisation, garants de la proximité.

Relevant de l'Economie sociale, le Groupe Macif est une entreprise construite sur un modèle qui allie bénéfice social et performance économique. Il couvre les besoins de plus de 5 millions de clients dont 4,8 millions de sociétaires dans trois domaines : l'assurance de dommages, la santé-prévoyance et l'épargne-finance. Gérant plus de 17 millions de contrats, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros en 2011.

UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE AU COEUR DES REGIONS

Macif Rhône-Alpes est l'une des 11 régions du Groupe Macif. Acteur clé sur son territoire, elle couvre près de 650 000 sociétaires et propose toute l'étendue de la gamme produits du Groupe. Portés par les valeurs mutualistes, les 880 salariés et 189 délégués élus par les sociétaires sont engagés ensemble dans la vie du Groupe avec la même ambition : conjuguer réussite économique, engagement citoyen et dimension humaine.

C'est à ce titre qu'elle multiplie les actions sociales et sociétales sur son territoire.

Le partenariat Transméa en est un illustre exemple. Depuis le lancement de cette initiative, 31 entreprises soit 367 salariés de la région ont bénéficié d'une intervention de la part de Transméa pour être reprise par leurs salariés. Macif Rhône-Alpes est fière d'avoir contribué à la sauvegarde de ces emplois.

La NEF

La Société financière de la Nef soutient TRANSMEA



La Société financière de la Nef est une coopérative de finances solidaires qui se place dans le mouvement des banques éthiques et alternatives.

Depuis sa création en 1988, elle exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit solidaires en tant qu'Établissement de Crédit agréé par la Banque de France, et membre de l'Association des Sociétés Financières (ASF). Grâce à l'argent que lui confient ses 20 000 sociétaires sur des comptes de dépôts ou des comptes bancaires, elle intervient au travers de prêts moyen et long-terme visant à soutenir des projets, en création ou en développement, à forte plus-value culturelle, sociale et/ou environnementale.

Depuis près de 20 ans, la Nef accompagne les projets d'entrepreneuriat collectif, notamment dans le cadre de créations, développements, reprises et transmissions de SCOP. En Rhône-Alpes, des financements ont été accordés, entre autres, à CERALEP, Ardelaine et Oxalys.

De part sa longue expérience du crédit aux entreprises, la Nef connaît l'importance capitale des fonds propres dans la pérennité de ces structures. Elle a donc souhaité s'investir dans la création de TRANSMEA, et permettre ainsi aux repreneurs de disposer en suffisance des fonds propres qui leur font souvent défaut.

Face à une conjoncture socio-démographique particulièrement délicate pour la transmission d'entreprises, promouvoir la reprise sous forme collective est un enjeu majeur du développement d'un autre rapport à l'économie et à la gouvernance, en se basant sur des principes démocratiques et de co-responsabilité.

La Nef est donc heureuse de participer à l'innovation apportée par l'URSCOP Rhône-Alpes dans le domaine du Capital-Transmission.